

PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL  
N°17/2021 - 1 DECEMBRE 2021  
VISIOCONFERENCE

<b>Présidence</b>	André Giraud
<b>Présents</b>	Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét, Patricia Zuger (pouvoir à Emmanuelle Jaeger en début de réunion)
<b>Excusés</b>	Jean-Marie Bellicini (pouvoir à Alain Martres), Dominique Carlac'h
<b>Assistent</b>	Jean-Marc Béraud (président du CNDLT), Philippe Leynier (Directeur technique national adjoint), Souad Rochdi (Directrice générale)

- Début de la réunion à 18 h -

## 1. OUVERTURE

André Giraud remercie les personnes qui sont connectées et ouvre la réunion. Il excuse Jean-Marie Bellicini, empêché par un deuil familial, et lui présente, au nom du Bureau, ses sincères condoléances.

## 2. APPROBATION DU PV N° 16 DU 10 NOVEMBRE

Alain Martres, Secrétaire général adjoint, indique qu'après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal, envoyé en amont de cette réunion, a été approuvé à l'unanimité.

## 3. INTERVENTION DU PRESIDENT

➤ André Giraud fait d'abord un point sur son **agenda depuis la dernière réunion du Bureau** le 10 novembre.

● Il était présent à Montauban pour les Championnats de France de cross, un moment très attendu par les nombreux pratiquants de cross, après deux années de covid. La date inhabituelle n'a pas dissuadé des centaines de participants d'être présents et nous avons assisté à de très belles courses, qui permettent d'envisager de bons résultats aux Championnats d'Europe de la spécialité à Dublin.

Le Président remercie les organisateurs, les bénévoles, les partenaires qui ont tous contribué à la réussite de cette compétition. Pendant ces journées, il a pu nouer des contacts avec les élus du Tarn-et-Garonne et ceux de la ville de Montauban. Une convention avec la FFA est en projet.

- Le lendemain, André Giraud s'est rendu à Albi pour signer une convention qui court jusqu'en 2024. Les élus du département (Tarn) lui ont fait découvrir « Cap découverte », pôle multi-loisirs aménagé sur l'ancien site de la mine de charbon à ciel ouvert près de Carmaux.

- Le Président est également allé à Saint-Jean de Monts (Vendée) où avait lieu un stage réunissant les meilleurs marathoniens français. Ces derniers ont fait part de leur plaisir d'être aussi bien accueillis avec un centre de « balnéo » particulièrement apprécié. Une convention a été signée avec la ville et la communauté urbaine. Deux stages auront lieu chaque année sur ce site qui fait l'unanimité. Des stages de récupération pourraient également y être organisés.

- André Giraud a participé à la présentation du groupe « ambition 2024 » réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois à Cergy-Pontoise avec la participation de la Région Île-de-France. Une convention, a d'ailleurs été signée. Les retours des participants à ce regroupement et des intervenants ont été très positifs. Les interventions de Marie-José Pérec, Teddy Tamgho ou Laurent Hernu ont été très appréciées.

- Une réunion a eu lieu avec la Ministre déléguée aux sports pour évoquer le choix du DTN. On attend sa proposition.

- Accompagné de Lahcen Salhi, le Président a rencontré Frédéric Sanaur, le directeur de l'ANS, à propos des opérations prévues dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les préfets délégués à l'égalité des chances ont été informés du projet qui sera présenté lors du Bureau du 15 décembre.

Sur ce même sujet, il va rencontrer l'adjoint au maire de la ville de Marseille.

- André Giraud s'est rendu à Clermont-Ferrand pour évoquer avec l'adjointe aux sports de la ville et de la métropole, la possibilité d'organiser à nouveau au stade Jean-Pellez les Championnats de France élite en salle, ainsi que d'autres actions d'ici 2024. Une convention pourrait être signée mi-février lors du All Star Perche.

- Le Président a ouvert le séminaire de la commission médicale, qui s'est tenu à l'Institut Mutualiste de Montsouris.

- Il a assisté au cross du Sud-Ouest à Bordeaux, où il a rencontré de nombreux dirigeants de clubs. Il a eu la confirmation que les athlètes sont heureux de retrouver la compétition. Suite aux questions qui lui étaient posées et aux réponses qu'il a données à ses interlocuteurs, il a pris acte avec plaisir du soutien qui lui est apporté.

- André Giraud informe enfin les membres du Bureau qu'une première réunion a eu lieu concernant le recrutement des volontaires pour les JO de Paris. Si, comme on l'espère, le COJO fait appel à la FFA pour recruter les volontaires impliqués dans les épreuves d'athlétisme, on pourra réactiver le fichier qui

avait été constitué pour les Championnats d'Europe de Paris 2020, annulés pour les raisons que l'on connaît.

- Jean Gracia a représenté le Président au congrès de World Athletics qui s'est tenu en visioconférence. Le Plan mondial de l'athlétisme 2022-2030 a été approuvé. Il sera intéressant de rapprocher ce plan avec notre Plan de développement et le programme Impulsion 2024.

- Anne Tournier-Lasserve informe du décès de François Montheillet, plusieurs fois sélectionné en équipe de France sur 400m, entraîneur emblématique du club de Viry-Châtillon.

#### ➤ **Formule des prochains Comités directeurs** (annexe)

- André Giraud annonce que le format du prochain Comité directeur sera différent. Il s'agira en effet, d'un Comité directeur plénier, qui rassemblera dans un même lieu (à définir), samedi 22 janvier, les présidents de ligues, les membres des commissions et les membres du Comité directeur. Chacun sera ensuite invité au Meeting de Paris Bercy qui débutera à 21h. A cette occasion, les délégués de clubs pourront également bénéficier d'une invitation au meeting.

Ce format sera probablement repris à l'identique le vendredi 24 juin à Caen.

- Les autres réunions du Comité directeur seront organisées différemment. Ainsi, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, les présidents de ligues et présidents de commissions seront réunis (avec les membres du secrétariat général et les intervenants éventuels) de 15h à 18h30 avec une pause de 30 minutes. Les autres membres du Comité directeurs et les directeurs de la fédération pourront assister en visio. Le lendemain, le Comité directeur se réunira de 10h à 16h avec une pause-déjeuner de 2 heures. Les présidents de ligues, présidents de commissions et directeurs de la Fédération pourront assister en visio.

Des réunions entièrement en visio sont également possibles.

#### ➤ **Coupe des ligues minimales U16**

André Giraud constate avec plaisir le succès grandissant de cette Coupe de France créée depuis peu. Il souhaite une communication importante sur le classement final 2021, établi après les Championnats de France de cross à Montauban : actu sur le site fédéral avec photos, commentaires, etc. Il s'interroge également sur le lieu approprié pour mettre à l'honneur les ligues qui sont sur les différents podiums. Après discussion, il semble que l'Assemblée générale de Mulhouse soit la meilleure occasion pour remettre des récompenses.

#### ➤ **Orientations budgétaires**

- En préambule, le Président indique que plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents pôles et la DTN, concernant « **l'atterrissage** » 2021. Jean Thomas avait annoncé lors du dernier Comité directeur que le résultat serait bien meilleur que celui annoncé au début de l'été (-925 K€). Cela se confirme grâce, entre autres, à la bonne reprise des licences depuis début septembre, et à l'augmentation des recettes marketing 2021.

Par ailleurs, l'apport des collectivités territoriales se monte en 2021 à 1 million d'euros. Toutes ces bonnes nouvelles permettent d'envisager un budget 2022 à hauteur de 24,5 millions d'euros environ.

• Des précisions seront données lors du Bureau du 15 décembre sur le cadrage budgétaire 2022. Aujourd'hui, André Giraud souhaite simplement donner 4 priorités qui lui semblent importantes pour l'année à venir :

- le secteur running car nous devons regagner des licenciés ;
- le secteur « jeunes » dont les effectifs sont en forte augmentation. Nous devons les fidéliser, à la fois avec des actions nationales et aussi avec l'aide des structures déconcentrées ;
- la structuration des clubs, ce qui passe par une nécessaire professionnalisation, et donc des services que nous devons mettre en place pour aider les clubs ;
- la formation, élément incontournable pour le développement des clubs. Le comité de coordination de l'OFA va d'ailleurs se réunir très prochainement.

Le Président ajoute enfin qu'il sera nécessaire de répartir au mieux la masse salariale de la FFA sur les différentes actions.

Il donne ensuite la parole aux membres du Bureau qui souhaitent intervenir, en précisant que c'est la première fois qu'un tel débat est ouvert, un mois avant le début du prochain exercice budgétaire.

- Pour Emmanuelle Jaeger, c'est un peu compliqué de réagir aussi rapidement ; mais elle est d'avis qu'il faut aussi prioriser des axes sur la totalité de la mandature. Parmi les points importants auxquels on ne pense pas nécessairement, elle cite la féminisation des structures, le développement durable, l'accueil des diversités, sujets prégnants pour World Athletics et aussi dans l'optique des Jeux de Paris.

- Anne Tournier-Lasserve ajoute dans les priorités 2022 le haut niveau car le calendrier international est très dense, du fait de plusieurs reports de compétitions importantes.

- Didier Vareecke pense aux Outre-mer dans la transversalité des choix faits, confirmés par Anne Tournier-Lasserve.

- Jean Gracia évoque la lutte contre les violences, les déviances et tous sujets relevant de l'éthique, sans oublier la prévention du dopage.

- Jean-Marc Béraud rappelle que le groupe de travail sur la stratégie de professionnalisation avait lancé l'idée d'un emploi référent.

- Alain Martres fait le même constat au niveau des différents points évoqués par Jean Gracia.

- Anne Tournier-Lasserve constate que la quasi-totalité des départs de salariés n'ont pas été remplacés.

- Souad Rochdi souligne justement la nécessité de bien connaître les grandes orientations dès la fin de l'année civile. Cela permet de mieux budgéter les moyens humains selon les priorités définies. Elle informe qu'un tableau de bord nous permettra de faire chaque mois un point financier sur l'avancée des différentes actions.

#### 4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ Alain Martres indique d'abord que la Circulaire N° 50 qui vient d'être mise en ligne sur le site fédéral concerne **les nouvelles mesures sanitaires** à appliquer. A ce sujet, il donne la parole à Martine Prévost.

La Vice-présidente fait le **point sur la situation sanitaire actuelle** et ses conséquences. Elle tient à attirer l'attention des membres du Bureau sur l'augmentation exponentielle du nombre de personnes touchées par le Covid. Compte tenu de cette situation qui devient chaque jour plus inquiétante, le Dr Martine Prévost recommande très fortement de remplacer, jusqu'à nouvel ordre, toutes les réunions prévues en présentiel par des visioconférences.

André Giraud prend acte de ces préconisations et propose donc que la prochaine réunion du Bureau fédéral, prévue le 15 décembre au siège de la fédération, se tienne en visioconférence. **Accord du Bureau.**

Concernant les stages, Martine Prévost rappelle l'impérieuse nécessité de respecter strictement les consignes sanitaires. Elle est d'avis que tous les participants devraient être à jour de leur Pass vaccinal. Elle incite donc fortement les athlètes et entraîneurs participant à un stage, à se faire vacciner, si ce n'est pas encore le cas.

Elle doute, en outre, de la pertinence de stages programmés en janvier à l'étranger. Philippe Leynier confirme que la DTN travaille actuellement sur l'annulation ou le report de plusieurs stages.

➤ **Implantations des Assemblées générales 2023 et 2024**

Propositions :

- 2023 : Marignane
- 2024 : Albi

**Approbation du Bureau**

➤ **Règlementation des compétitions nationales de marche**

Chacun a reçu le document sur lequel les nouvelles dates de compétitions 2022 ont été mises à jour.

**Approbation du Bureau**

➤ **Reconnaissance de la catégorie senior dans les championnats de marche**

Le Secrétariat général a été saisi par la CNM qui demande qu'un titre de Champion de France senior soit attribué lors des différents championnats de marche.

Il est rappelé que cette possibilité n'existe pas pour les championnats running. Il y a un classement scratch, un classement U23 et un classement Master. La proposition est donc de répondre par la négative à la demande de la CNM. **Accord du Bureau**

➤ **Réunion du CNDLT**

Jean-Marc Beraud évoque brièvement les sujets abordés lors de la dernière réunion. Parmi les points importants, il note l'intervention de Marc de Monvallier sur les partenariats possibles en région avec le Crédit Mutuel, la demande de la CNJ d'avoir dans les ligues un référent pour chaque catégorie d'âge, l'intervention de Christine Virlovet sur l'OFA.

➤ **Format des réunions**

Le Secrétariat général a évoqué les formats possibles des réunions : présentiel, visioconférence ou hybride. Cette dernière possibilité a suscité diverses interrogations. Est-ce que, lorsqu'une réunion est programmée en présentiel, la possibilité d'assister en visioconférence, ne tue pas la dynamique de l'échange ? Les réunions en présentiel sont justement le moyen de fédérer un groupe, de le redynamiser.

Faut-il, dans ces cas-là, laisser intervenir les quelques personnes qui n'ont pas souhaité/pas pu, assister à la réunion en présentiel ? Les interventions en visio, aussi pertinentes soient-elles, ne favorisent pas les échanges qu'on peut avoir lorsqu'on se réunit dans une même salle.

Après discussion, et même si les interrogations sont légitimes, les membres du Bureau considèrent que les personnes qui, pour diverses raisons, souvent professionnelles, ne peuvent pas assister à une réunion en présentiel, doivent avoir la possibilité d'intervenir.

Il est, par contre, suggéré, d'utiliser les moyens techniques qu'offre la visioconférence : activer la petite « main jaune » pour indiquer qu'on veut prendre la parole, ou utiliser le tchat pour écrire la question que l'on souhaite poser. Mais pour cela, il faut un « régulateur » qui distribue la parole et lise les questions posées par tchat.

## 5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

### ➤ Souad Rochdi fait d'abord un point sur l'agenda.

- Elle a participé aux différentes réunions évoquées par le Président à propos du bilan 2021 et des orientations budgétaires 2022.

- Une réunion à propos des meetings en salle a eu lieu avec Eric Albert, président du groupe de travail meetings, Anne Tournier-Lasserre et les organisateurs, très satisfaits des explications très claires qui leur ont été données. Ils ont bien compris la forte implication de la FFA.

Il a été acté qu'il y aurait un challenge par famille d'épreuves, ouvert aux athlètes français et aux étrangers licenciés en France.

	Challenge Sportif	Dossiers	Communication	Logistique/Visibilité	Dotation Adidas	Chronométrie	Animateurs/speakers	Production TV	Incrustations TV	Commentateurs TV	Partenaire Titre des circuits
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	 Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Equipementier Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Equipementier Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Equipementier Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Equipementier Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	Circuit Partenariat Equipementier
	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Circuit

### ➤ Evènements

- La billetterie pour le Meeting de Bercy a très bien démarré, alors que la « startlist » n'est pas encore connue. Cela montre bien que l'athlétisme est un sport qui attire. Le lancement de l'offre club est prévu le week-end du 10 décembre.

Dans notre volonté de faire de cet évènement l'évènement des clubs, nous réfléchissons à leur réserver un accueil privilégié à cette occasion.

- Bonne nouvelle : les évènements Meeting de Paris-Bercy, Meeting de Liévin, Championnats de France Elite Indoor à Miramas, les 2 Perche Elite tour à Clermont-Ferrand (All star perche) et à Rouen seront diffusés en direct et en clair en « prime time » sur la chaîne L'équipe TV.

#### ➤ Point RH

- Des réunions avec chaque pôle ont eu lieu pour échanger sur les objectifs de la prochaine organisation des services et la construire ensemble. L'idée est d'adapter l'organisation interne aux priorités du programme politique « Ambition 2024 ». Ces réunions ont été riches d'enseignements. La nouvelle organisation sera présentée en janvier.

- Un deuxième atelier CRM a été organisé. Arnaud Flanquart en fera une présentation lors du Comité directeur de janvier.

#### ➤ Implantations 2022

- Championnats de France Masters en salle du 18 au 20 mars à Metz (G-E)
- Finale nationale des pointes d'Or les 2 & 3 juillet à Saint-Renan (BRE)
- Challenge national Equip'Athlé U16 les 4 & 5 juin à Tours (CEN)
- Coupe de France des ligues U16 le 14 juillet à Angers (P-L)
- Championnats de France de 10 km le samedi 9 avril à Boulogne-sur-Mer (H-F)
- Championnats de France de semi-marathon le 18 septembre à Saint-Omer (H-F)

**Ces implantations sont validées à l'unanimité.**

Toutefois, plusieurs personnes font remarquer que le Bureau n'a, de fait, pas le choix puisque les commissions ne proposent qu'un nom, alors que parfois, il semble que plusieurs organisateurs se sont portés candidats.

Didier Vareecke explique que la CNJ s'efforce de donner une dimension culturelle aux compétitions qui relèvent de son ressort. L'objectif est donc de répartir les compétitions sur l'ensemble des territoires que les U16 pourront alors découvrir.

Il ajoute que ces différentes compétitions regroupent jusqu'à 900 jeunes, et tous les stades n'ont pas les équipements nécessaires pour que la compétition se déroule de façon fluide et sécurisée. C'est le cas, par exemple pour la Coupe de France des ligues qui se déroule sur une seule journée, conformément à ce qui a été décidé.

Une très belle candidature de la ville de Porto-Vecchio (COR) a été déposée, mais le stade n'a malheureusement que 6 couloirs et plusieurs ateliers ne peuvent pas être dédoublés. Ce sont deux obligations rédhibitoires pour une compétition d'une seule journée.

La ligue du Grand-Est souhaitait également organiser cette compétition mais les stades proposés ne remplissaient malheureusement pas les conditions requises.

La CNJ demande à Jean-Marc Béraud que les ligues fassent remonter les stades équipés de façon à accueillir cette compétition.

Emmanuelle Jaeger fait remarquer que la CNR gère 11 championnats de France chaque année, et il n'est pas toujours facile, surtout avec les problèmes sanitaires que nous connaissons depuis deux ans, de proposer plusieurs candidatures.

Philippe Leynier précise que la DTN donne également un avis sur les différentes candidatures, sauf pour les Championnats de France élite dont l'implantation est d'ailleurs décidée par le Comité directeur.

### ➤ Utilisation des réseaux sociaux

La Directrice générale précise quelques règles à appliquer lors de l'utilisation des réseaux sociaux, dans le cadre notamment des prises de paroles institutionnelles, de manière à respecter la communication officielle du Président :

- ✚ en cas d'annonces officielles : les tweets sont postés prioritairement par le compte @FFAthletisme ;
- ✚ en cas de déplacement du Président portant sur des thématiques hors annonces officielles, ou sur un timing lors duquel le Président sera plus réactif, les tweets sont postés par le compte @PresidentFFA ;
- ✚ retweet systématique des posts de @PresidentFFA par @FFAthletisme à partir du moment où @FFAthletisme est « tagué » ;
- ✚ retweet des posts des élus du Comité directeur lorsque le contenu concerne directement la vie de la Fédération et que le président n'est pas présent sur place (hors annonces officielles) ;
- ✚ like des posts des cadres techniques dans le cas où ils concernent directement la vie de la Fédération ;
- ✚ idéalement, pour pouvoir diffuser sur le compte de la FFA, des communications officielles des élus représentant le Président, il nous faut, en amont, intégrer les déplacements dans l'agenda de prise de parole.

## 6. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ADJOINT

➤ Philippe Leynier fait d'abord un point sur sa participation à différents évènements.

- Commission Nationale des Jeunes du 20/11 à la FFA : bonne session de travail et plaisir de se retrouver en présentiel. A noter la pleine collaboration et la synergie des services de la FFA, de la DTN Education Athlétique et des élus de référence.

C'était aussi l'occasion de faire le lien avec les représentants des CRJ et de prendre des informations du terrain.

- Colloque médical fédéral les 26 et 27 novembre à l'Institut Mutualiste de Montsouris et à Dourdan.

Plusieurs messages ont pu être passés par la DTN :

- travailler sur les contenus de formation liés au médical (prévention, conduites à tenir...) ;
- formation de formateurs (s'assurer d'une bonne transmission des contenus) ;
- visioconférences à thème (durant l'année sur des thèmes prédéfinis, d'actualisation des connaissances et d'actualité) ;



- colloques médicaux-techniques (sujets partagés entre les techniciens, le médical et le paramédical) ;
- formation sur les lieux de stages (accentuer les temps de formation sur les lieux de stages) ;
- travailler sur la singularité des sportifs de haut niveau.

### ➤ Rencontres avec les Maisons Régionales de la Performance (MRP)

Dès le début du mois de novembre, la DTN a souhaité rencontrer les responsables régionaux de la haute performance de l'ANS en territoire, afin de créer le lien avec ces nouveaux interlocuteurs, pour faire savoir que nous sommes malgré l'intérim, en ordre de marche et étudier comment être pleinement complémentaires et travailler ensemble.



A ce jour, nous avons déjà rencontré les ligues suivantes : CEN, ARA, GUA, N-A et I-F. Nous devrions bientôt avoir rendez-vous avec le SUD et l'OCC. Le G-E a pris contact mais l'équipe n'est pas encore complète. La DTN va relancer les MRP qui n'ont pas donné suite, sachant que la NOR et les H-F n'ont pas encore leurs référents régionaux de la haute performance.

### Point sur les listes ministérielles

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulant le nombre de personnes intégrant les différentes listes ministérielles :

	Effectifs	Total	Critères automatiques	Repêchages
Elite		7	7	
Seniors		80	48	32 (40%)
Relève		143	121	22 (15%)
Collectifs Nationaux		146	110	37 (25%)
Espoirs		481	399	82 (17%)
AJSHN (Arbitre et Juge Sportif de Haut Niveau)		4	4	
		861		

### ➤ Budget

- Depuis 1 semaine : phase de récupération des demandes, sans arbitrage à ce jour, effectuée par Cécile Veyrier.

- Le 09/12 : phase d'analyse et premiers arbitrages DTN/HP avec Anne Tournier-Lasserve.

Un premier jet fait ressortir les points suivants :

- augmentation du coût du suivi, non arbitré (stages), lié à une estimation des besoins mais aussi de l'évolution des coûts des déplacements et la professionnalisation de l'encadrement hors CTS ;

- forte augmentation sur les compétitions :

- programme plus dense (CM, CE, Jeux Med, CM U20, CE U18 et FOJE) ;

- nouvelle ligne budgétaire pour les tests PCR à hauteur de 195 K €. A ce sujet, il serait bon que le CNOSF demande à l'ANS que les équipes de France, tous sports confondus, bénéficient, lors de déplacements à l'étranger, de la gratuité des tests ou reçoivent une aide financière.

- pas d'augmentation substantielle dans les autres demandes ;

- concernant le secteur Education Athlétique, il est envisagé un nouveau programme de détection, en cours d'élaboration ;

- plus de moyens fléchés sur l'animation du réseau et l'accompagnement des professionnels hors CTS, très présents dans ce secteur (agents de développement, CTF).

### ➤ Projet de Performance Fédéral

Nous venons d'apprendre que la révision de notre PPF pouvait être repoussée dans l'attente de la nomination du nouveau DTN mais il faut néanmoins effectuer le travail suivant avant la fin de l'année :

- BILAN

- Débriefing des JO de Tokyo
- Bilan de l'olympiade ou du PPF 2017-2021
- Axes d'amélioration

- OBJECTIFS 2024

- Objectifs en termes de résultats
- Objectifs en termes de transformations

- STRATEGIE basée sur les 6 premiers points de la « méthode Orfèvre ». Ce programme implique les acteurs-clé de la haute performance et s'applique à différents domaines, tels que l'analyse de la performance et la méthodologie de l'entraînement, l'accompagnement psychologique et la préparation mentale, la préparation physique, la nutrition, la récupération et la prévention des blessures.

- Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or
- Anticiper le contexte spécifique des JO
- Anticiper les évolutions règlementaires possibles
- Identifier les forces et les faiblesses du sportif / collectif et ses facteurs de risques intrinsèques
- Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain)
- Hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité et présenter les différents chantiers selon un rétroplanning 2022, 2023 et 2024

#### ➤ **Pandémie COVID**

L'accélération de la pandémie nous impose de réagir vite, voire dans l'urgence :

- adaptations des lieux de stages (règles d'une bulle sanitaire) ;
- rapatriement des athlètes en Afrique ;
- proposition d'interdire les stages prévus pour le mois de janvier en dehors de l'espace Schengen ;
- bien entendu, on suit les évolutions à venir.

## 7. INTERVENTION DE LA VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DU HAUT NIVEAU

#### ➤ Athlétisme professionnel

Anne Tournier-Lasserve annonce que la quasi-totalité des aides 2021 ont été versées aux clubs, soit environ 1,2 million d'euros

Quelques clubs doivent encore communiquer les derniers documents pour versements.

A l'avenir, elle souhaite cependant que ces aides soient versées aux clubs en début de chaque trimestre. En effet, beaucoup de clubs n'ont pas de réserves suffisantes pour avancer aux athlètes les sommes correspondant aux salaires ou aux droits d'image.

Pour 2022, elle confirme qu'un gros travail a été effectué avec la DTN pour définir les critères d'accessibilité aux différentes listes de l'athlétisme professionnel mis en place par la FFA.

La durée des contrats pour les Pro A, Pro B, Pro collectifs relais, entraîneurs de Pro A non-cadres techniques d'Etat, sera d'un an ; les Aspirants Pros deviennent des Pros Avenir et la durée du contrat est de 2 ans (en lien avec la Fondation du sport français). La première liste préparée, suite à l'élaboration des critères, prévoit 17 Pro A, 19 Pro B, 6 Pro collectifs relais, 9 entraîneurs, 18 Pro Avenir, soit environ 70 personnes concernées par le soutien de la FFA à l'athlétisme professionnel. Cela représente plus d'un million d'euros du budget de la FFA, en plus des aides de l'ANS.

Un certain nombre d'athlètes ne répondant pas aux critères définis sortiront du dispositif. Ils seront cependant soutenus par la Fédération par d'autres aides pouvant être accordées.

➤ **Ambition 2024**

La conférence de presse organisée récemment en partenariat avec la Région Île-de-France, et en lien avec la ligue d'Île de France d'athlétisme, a permis de mettre en lumière un groupe de 56 athlètes âgés de 17 à 25 ans, identifiés pour leurs performances et leur potentiel à entrer en finale aux JO de 2024 ou/et de 2028. Elle souligne le très bon travail de la DTN et du référent U23, Pierre-Charles Peuf. Ce dispositif permet d'aider les athlètes et également de réaliser des stages avec une formation globale, un développement de l'esprit d'équipe, la transmission d'expérience d'anciens athlètes de haut niveau, etc.

## **8. INFORMATIONS CNOSF : ANNE TOURNIER-LASSERVE**

➤ **Pass 'sport**

Le Pass'sport, nouveau soutien aux familles attributaires de l'allocation de rentrée scolaire, permet aux jeunes de moins de 16 ans d'obtenir une aide de 50€ pour s'inscrire dans les associations.

A ce jour près de 60 millions d'euros ont été utilisés pour cette opération sur les 100 prévus par l'Etat. L'athlétisme, par l'intermédiaire des clubs, ne fait pas partie des sports ayant eu le plus recours à cette aide financière. Manque de communication vis à vis des clubs ? des parents ? clubs n'ayant pas créé de compte asso ?

Pourtant, début novembre 2021, 1054 clubs ont tout de même fait profiter les parents de leurs jeunes athlètes de cette aide, soit plus de 21 000 jeunes. Certains clubs en ont même fait profiter plus de 100 jeunes. Mais est-on sûr que chaque enfant soit bien licencié ?

Le dispositif est maintenu par le gouvernement jusqu'à fin février 2022, et le CNOSF demandera à l'Etat que les sommes non attribuées soient redistribuées au mouvement sportif vers différentes thématiques. Le dispositif devrait être reconduit la saison prochaine.

➤ **La loi sur le sport** est actuellement examinée dans différentes commissions sénatoriales. Cette loi devrait être présentée à nouveau à l'Assemblée nationale fin février ; elle concerne principalement le développement de la pratique pour le plus grand nombre et la gouvernance des fédérations. Le CNOSF, en lien avec les fédérations (travail en ateliers), a proposé des modifications ou améliorations de certains articles pour permettre un meilleur fonctionnement du sport français dans son ensemble.

➤ **Relations Etat/fédérations**

Anne Tournier-Lasserve rappelle que, dans le cadre du contrat de délégation qui devra être signé avant fin mars, les fédérations devront également signer un contrat d'engagement républicain.

Chaque fédération devra présenter un projet prenant en compte son rôle social, son rôle environnemental et son rôle sociétal, avec, notamment, un plan de développement concernant des thématiques sur le handicap, le développement durable, la lutte contre les violences, les violences sexuelles, les discriminations, la lutte contre le dopage, la démocratisation des fédérations, etc.

Souad Rochdi annonce que, pour respecter la demande de la Ministre, un pré projet lui a été transmis.

➤ **Plan d'équipements de proximité**

Anne Tournier-Lasserve indique que les collectivités, en lien avec les fédérations, ligues, comités départementaux ou clubs, doivent rapidement se manifester, si elles veulent que certaines de leurs

installations bénéficient d'une aide apportée par l'Etat, dans le cadre de ce Plan de 200 millions d'euros. 5 000 projets d'équipements sportifs, dont 1 000 dojos dans les quartiers carencés ou proches des quartiers politique de la ville, seront soutenus par ce dispositif. Ces aides permettront également de créer des emplois et de tisser des liens entre les acteurs du territoire concerné. 50 millions d'euros seront également apportés à la rénovation énergétique des équipements sportifs existants par le biais des appels à projets de l'ANS.

## 9. TEXTES (annexe)

Jean Gracia, Président de la CSR a fait un tableau qui liste toutes les modifications des textes réglementaires à faire. On peut voir sur le tableau, si ces propositions devaient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2022, quelles sont les échéances que cela implique, pour que toutes les modifications soient validées par les instances ad hoc.

Il souhaite cependant ne pas brûler les étapes car il est nécessaire que ces modifications qui, au final, concerneront l'ensemble des textes réglementaires, soient faites correctement. Cela impliquera au moins une réunion du Comité directeur supplémentaire.

## 10. GROUPE DE TRAVAIL : DATE DE DEBUT DE SAISON

Didier Vareecke a pris acte de la décision du Bureau de ne pas organiser, pour le moment, de réunions en présentiel. Le séminaire prévu les 17 & 18 décembre devrait donc avoir lieu en visioconférence pour que le groupe de travail propose, comme le souhaite le Président, une date unique de début de saison. Il informera rapidement toutes les personnes concernées des modalités pratiques de la réunion.

André Giraud remercie les personnes qui ont participé à cette réunion et lève la séance.

- Fin de la réunion à 21 h 10-

*Alain Martres*  
*Secrétaire général adjoint*

Annexe

- Power point de présentation

**ATHLÈ**

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

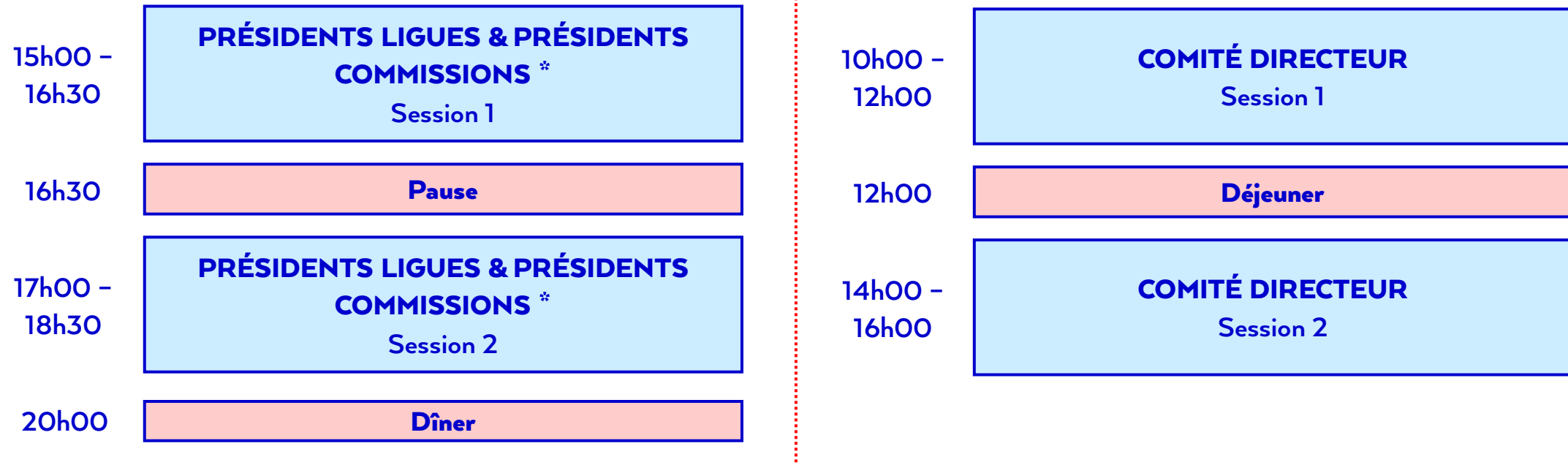
1<sup>er</sup> décembre 2021

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

# ORGANISATION RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES 1 ET 2 AVRIL 2022

## Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022

## Samedi 2 avril 2022



(\*) **participant en présentiel** : en plus des présidents de ligues et de commissions, le Secrétariat général + Intervenants prévus à l'ordre du jour.  
**participant en visioconférence** : les autres membres du Comité directeur, les directeurs du siège (DG & DTN)

(\*\*) **participant en présentiel** : en plus du Comité directeur, la DG et le DTN + Intervenants prévus à l'ordre du jour.  
**participant en visioconférence** : les présidents de ligues et de commissions, les directeurs du siège (DG & DTN)

# Un nouveau modèle - Une nouvelle dynamique sportive

	Challenge Sportif	Dossards	Communication	Logistique/visibilité	Dotation Adidas	Chronométrie	Animateurs/ speakers	Production TV	Incrustations TV	Commentateurs TV	Partenaire Titre des circuits 
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Adidas Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Adidas Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Adidas Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Circuit Partenariat Crédit Mutuel Partenariat Adidas Exclu Athle TV
	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	Circuit Partenariat Adidas
	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Circuit



## **5.2 | Utilisation des réseaux sociaux**



1 - En cas d'annonces officielles, tweets postés prioritairement par le compte @FFAthletisme

2- En cas de déplacement du président portant sur des thématiques hors annonces officielles ou sur un timing lors duquel le président sera plus réactif (week-end hors mission notamment), tweets postés par le compte @PresidentFFA

3- RT systématique des posts de @PresidentFFA par @FFAthletisme à partir du moment où @FFAthletisme est tagué

4- RT des posts des élus du comité directeur lorsque le contenu concerne directement la vie de la Fédération et que le président n'est pas présent sur place (hors annonces officielles).

5-Like des posts des cadres techniques qui concernent directement la vie de la Fédération.

# 9 | TEXTES RÉGLEMENTAIRES

